

Renouveler le regard sur les enjeux d'intégration sociale
Journée d'étude de l'Observatoire régional de
l'intégration et de la ville (ORIV)
Strasbourg, 22 mai 2015



Contribution de Maurice BLANC, Sociologue, professeur émérite de sociologie, Université de Strasbourg, suite à son intervention.

Conclusion : pour de nouvelles définitions de l'intégration et de la communauté

En ouvrant la journée, Murielle Maffessoli a souligné l'importance du sens des mots. J'en suis bien d'accord et je voudrais compléter en soulignant un paradoxe mis en évidence par Michel Foucault dans *Les mots et les choses* : remplacer un mot par un autre, par exemple *inclusion* au lieu d'*intégration*, est important et témoigne d'une prise de conscience et d'une évolution. Mais, en même temps, c'est secondaire car on peut utiliser le nouveau vocabulaire, « politiquement correct », sans changer la manière de faire. C'est avec ce regard critique que je propose d'interroger à nouveaux frais deux mots abondamment utilisés pendant cette journée : l'intégration et la communauté.

L'intégration

Plusieurs intervenants ont rappelé que l'assimilation a été le premier mot utilisé et qu'il a été abandonné car il a été jugé excessif : l'étranger qui s'assimile dans son pays d'adoption se « fond » dans celui-ci au point de tout perdre de son ancienne identité et d'en acquérir une nouvelle. C'est appelé la *naturalisation* (ce qui n'a rien de naturel !). Mais on ne résoudra pas le problème en trouvant le mot juste : c'est le mode de pensée et la philosophie qui donne du sens à ce mot qu'il faut revoir ; c'est beaucoup plus compliqué.

Au-delà des mots

L'*intégration* a succédé à l'assimilation car elle est censée permettre à l'étranger de s'incorporer dans la nouvelle société en conservant une part de son identité d'origine. Mais on a très vite fait le même reproche à l'intégration qu'à l'assimilation précédemment. On a proposé l'*insertion*, qui serait plus souple ; on propose aujourd'hui l'*inclusion*. Inversement, Nicolas Sarkozy défend un retour au modèle de l'assimilation : « Celui qui nous rejoint doit s'assimiler, adopter notre mode de vie, notre culture » (*Le Monde*, 21 mars 2015).

Lorsqu'il était Ministre délégué à la Promotion de l'égalité des chances, dans le gouvernement de Villepin (2005-2007), le sociologue Azouz Begag a soutenu une théorie surprenante : le concept d'intégration serait obsolète et inadapté à la situation actuelle : les jeunes issus de l'immigration n'ont pas à s'intégrer à la société française : ils *sont* Français. Il s'agit de lutter contre les discriminations pour qu'ils soient des Français à égalité avec les autres.

« Nous suggérons de substituer le mot “promotion” à celui d'intégration. La première séquence de l'histoire de l'immigration, des années 1980 aux années 1990, a associé racisme et intégration. (...) La seconde (...) associe discrimination et promotion de l'égalité des chances. Il est temps d'opérer la rupture épistémologique entre l'immigration et les Français qui en sont issus. Le vocable de promotion exprime une nouvelle sensibilité “opérationnelle” » (Begag, 2004, p. 6).

Son souci de promouvoir les Français issus de l'immigration pour qu'ils soient traités à égalité avec les autres est louable, surtout de la part d'un Ministre en charge de cette question au gouvernement. Il s'agit bien comme il le dit lui-même d'une vision « opérationnelle ». Mais s'agit-il vraiment, d'une nouvelle conceptualisation et d'une « rupture épistémologique » ? Je ne le crois pas et je suis en désaccord avec cette vision pour deux raisons : La lutte contre les discriminations est nécessaire, mais elle n'évacue pas la question de l'intégration. Cette dernière est mal posée si, comme on le fait habituellement, on la limite aux « entrants » : les étrangers et les jeunes.

L'intégration comme processus

Je reprends à mon compte la définition donnée précédemment par Françoise Lorcerie : « L'intégration est un processus d'apprentissage mutuel ». Il y a un « effet de loupe » et l'intégration se pose en termes plus aigus pour les étrangers et les jeunes, mais l'intégration dans la société est le problème de chacun (individu ou groupe). « L'intégration tout au long de la vie » est notre horizon commun : comment vivre ensemble en vivant bien, individuellement et collectivement ? Ce processus permanent d'adaptation mutuelle passe par des phases de stabilité et de changements imperceptibles, ainsi que des phases de rupture et de redéfinition : l'entrée dans la vie adulte, la mise en couple, l'emploi ou le chômage. D'autres redéfinitions viennent avec la naissance des enfants, la séparation, le décès d'un proche, le changement ou la perte d'un emploi, l'accident de santé, la retraite, etc. Si l'emploi joue un rôle majeur dans la définition de la place dans la société, il y a bien d'autres manières de se rendre utile aux autres et de donner du sens à sa vie.

L'intégration au carrefour des sociologies

Faire de l'intégration un processus permanent bouscule la sociologie française car, au lieu d'opposer des théories de façon binaire, celles qui partent de la société et celles qui partent de l'individu, il faut admettre que chacune de ces visions détient une part de vérité et qu'il faut chercher à les concilier, même si elles continuent à s'opposer (Remy *et al.*, 1978).

Pour parler d'une intégration sociale réussie, notamment sur le plan professionnel, le langage courant utilise deux expressions : « *faire sa place* » et la « *trouver* ». La seconde s'inscrit dans une vision structuraliste et déterministe de la société : chaque individu ou groupe a une place qui lui est attribuée par la société ; il faut donc la « trouver » et s'en satisfaire. En simplifiant beaucoup, c'est la sociologie de la *reproduction* sociale de Pierre Bourdieu. La première expression souligne à l'inverse l'initiative de l'individu ou du groupe qui se crée une place qui n'existait pas et qui est à la mesure de ses projets et de ses ambitions. Toujours en simplifiant, c'est la théorie de la *production* de la société d'Alain Touraine.

Pour concilier ces deux visions, Michel Crozier considère que les acteurs sociaux sont soumis à des contraintes structurelles qui limitent leur champ des possibles, mais en leur laissant des marges de manœuvre ; de façon proche, pour Jean Remy (2015), la société est structurée de façon semi-aléatoire, ce qui laisse place à de l'imprévu. Dans cette perspective, l'intelligence du social peut contribuer à la réussite de l'intégration en faisant une analyse lucide des contraintes structurelles, sans renoncer aux utopies réalistes. Pour un individu comme pour un groupe, le sentiment d'être bien à sa place est le critère d'une intégration réussie, fondée sur la reconnaissance par les autres de sa propre utilité sociale.

La communauté

Dans le discours d'ouverture, le Président du Conseil départemental du Bas-Rhin, Frédéric Bierry, a fait une provocation salutaire en déclarant qu'il a eu la révélation du « communautarisme éclairé » pendant un voyage d'étude aux États-Unis. Trop souvent en France, on entend : « non au communautarisme anglo-saxon ! », sur la base d'un contresens :

aux États-Unis, la communauté désigne le plus souvent la communauté *territoriale* (village ou quartier). C'est la même chose en France avec les communautés de communes, mais on l'oublie dans le débat qui stigmatise les communautés ethniques en les assimilant en bloc au communautarisme sectaire et intolérant.

Saul Alinsky a été le grand organisateur de la lutte des habitants de quartiers populaires de Chicago pour défendre leurs droits, avec une méthode appelée : *community organizing*. Il s'agit bien d'organiser la communauté de quartier, pour qu'elle puisse éventuellement régler les conflits entre communautés ethniques en son sein. Vus de l'extérieur, ces quartiers sont des ghettos de Noirs ; mais il y a bien des nuances de « noir » dans la perception des habitants.

La définition traditionnelle de la communauté

La sociologie allemande s'est beaucoup intéressée à la communauté. Parmi ses « pères fondateurs », Ferdinand Tönnies a fait à la fin du 19^e siècle une distinction, qui a eu un très grand retentissement, entre la communauté (*Gemeinschaft*) et la société (*Gesellschaft*). Dans la communauté, le groupe prime sur l'individu et la solidarité entre les membres va de soi. À l'inverse, dans la société, les individus sont isolés et calculateurs. Bien entendu, il n'y a pas de communauté ou de société à l'état pur, mais toujours une combinaison des deux, dans des proportions variables.

La société apparaît plus artificielle, car elle regroupe des individus qui ont choisi de se regrouper sur la base d'un intérêt commun, dans un but précis. Le statut juridique des « sociétés anonymes » l'exprime bien : elles rassemblent des actionnaires, qui peuvent être des inconnus les uns pour les autres, autour du seul objectif de faire ensemble du profit. La critique récurrente de « la montée de l'individualisme » renvoie à la nostalgie d'une communauté idéalisée et menacée par le développement de la société.

Le passage de la communauté à la société a des aspects positifs : La société permet de quitter le village pour la grande ville, de s'émanciper de la tradition et d'entrer dans la modernité. Cette dernière met en place un pouvoir « rationnel-légal » qui édicte des règles universelles, ce qui protège de l'arbitraire du pouvoir charismatique et/ou traditionnel qui règne dans les communautés. Le concept de communauté est référé au passé et à la tradition, ce qui rend la communauté suspecte d'entraver le progrès et la modernité.

Communauté (<i>Gemeinschaft</i>)	Société (<i>Gesellschaft</i>)
Chaleur/interconnaissance	Froideur/anonymat
Proximité	Distance
Tradition	Modernité/innovation
Village	Ville

Le modèle classique de la communauté dans la sociologie allemande (Blanc, 2012, p. 36).

Pour Norbert Elias, les individus sont des individus *sociaux*, à la fois autonomes et interdépendants les uns des autres. Pour sortir de l'enfermement communautaire, l'individu a besoin de la société : elle tient le rôle du tiers qui permet aux individus de respecter le contrat social et de s'émanciper des attaches communautaires trop oppressantes. Symétriquement, la société ne peut à elle seule apporter à l'individu l'épanouissement et la réponse à sa quête de sens. À la condition de rester ouverte et de ne pas se replier sur elle-même, la communauté tient à son tour le rôle du tiers permettant aux individus de trouver chaleur et convivialité, mais aussi un réservoir de réponses sur le sens de la vie.

La communauté de projet

Avec le concept de communauté de projet, Jean-Daniel Reynaud (1989) inverse la perspective. Sa définition est simple : les hommes et les femmes qui s'associent pour réaliser un projet constituent une communauté de projet. Les conséquences sont importantes. D'abord, la communauté de projet est choisie et elle est en principe ouverte à ceux et celles qui adhèrent au projet ; l'appartenance à la communauté ne tient plus aux hasards de la naissance. L'individu n'appartient pas à une communauté exclusive qui lui assigne sa place, il peut choisir de nombreuses communautés, successivement et/ou simultanément ; il doit nécessairement gérer des tensions et des conflits entre ses multiples appartenances.

La communauté traditionnelle est souvent idéalisée et présentée à tort comme le royaume de la convivialité et de l'harmonie entre ses membres. Même la communauté familiale est traversée par des tensions, quelquefois des violences, entre les sexes et les générations. La communauté de projet met les tensions et les conflits sur le devant de la scène. Il y a bien sûr des oppositions entre les partisans du projet et ses adversaires, extérieurs à la communauté. Il y a presque autant de tensions et de conflits à l'intérieur de la communauté : le projet commun est susceptible de multiples interprétations et traductions. Dans la mise en œuvre du projet, certains trouvent qu'on va trop loin et d'autres pas assez. Le projet réunit ceux qui se déclarent d'accord pour aller dans le même sens, mais il divise autant qu'il fédère et il implique des négociations et des transactions permanentes, entre les membres de la communauté et avec les autres.

Enfin, si la communauté de projet est tournée vers l'avenir, elle ne rejette ni le passé, ni la tradition. La tradition devient une ressource dans laquelle puiser ce qui est utile à la réalisation du projet. Mais la règle traditionnelle devient discutable et elle ne s'impose plus automatiquement dans la communauté de projet. La communauté de projet reste sélective : il faut un minimum d'accord pour y adhérer. Mais la question essentielle à poser à toute communauté est son degré d'ouverture et de fermeture. Une communauté *fermée* a le projet de préserver à tout prix son mode de vie, sa culture et ses traditions. Elle évite, voire interdit, les contacts avec les autres car elle y voit une menace. On peut dans ce cas parler de communautarisme au sens strict. Inversement, une communauté *ouverte* a le projet de favoriser l'intégration de ses membres. Les anciens peuvent conseiller les nouveaux arrivants sur ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils doivent éviter pour se faire accepter par les voisins. L'intégration prend une dimension collective qui est souvent sous-estimée, alors qu'elle est essentielle.

Références bibliographiques

- Alinsky, Saul. 2011. *Être Radical*, Bruxelles, Aden (1^e éd. 1971).
- Begag, Azous. 2004. *La République à ciel ouvert*, Paris, Documentation française (Rapport pour le Ministre de l'Intérieur. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/044000615.pdf>)
- Blanc, M., 2012, « Au cœur du développement durable démocratique. Les transactions sociales entre individus, communautés et sociétés », in Stoessel-Ritz, J., *et al.* (coordi.). *Développement durable, communautés et sociétés*, Bruxelles, Peter Lang, p. 33-46.
- Blanc M., 2009, « La transaction sociale : genèse et fécondité heuristique », *Pensée plurielle*, n°20, p.25-36. <http://www.cairn.info/revue>
- Lorcerie, Françoise. 2003. *L'école et le défi ethnique. Éducation et intégration*, Paris, éd. ESF et INRP. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00819790/document>
- Remy, Jean ; Voyé, Liliane & Servais, Émile. 1991. *Produire ou reproduire ?*, Bruxelles, De Boeck (1^e éd. 1978).
- Remy, Jean. 2015. *L'espace, un objet central de la sociologie*, Toulouse, Érès (à paraître).
- Reynaud, Jean-Daniel. 1989. *Les règles du jeu*, Paris, Armand Colin.